

Description de la base de données

Utilisateurs :

Le système contient plusieurs utilisateurs. Un utilisateur peut être soit un élève, soit un moniteur, soit un secrétaire. Il ne peut être qu'une de ses trois possibilités.

Un élève peut s'inscrire lui-même et selon de quel site il vient, il sera associé à un moniteur ou à un autre. Un élève peut aussi être inscrit par le moniteur lui-même, l'élève lui sera par conséquent directement associé.

Un élève appartient à un moniteur et uniquement ce moniteur peut voir ses détails ou l'inscrire à un cours que ce soit individuel ou collectif.

Le secrétaire peut inscrire, modifier ou supprimer un moniteur. Les cours collectifs ne peuvent être créés ou modifiés que par le secrétaire. Celle-ci définit le prix qui ne pourra être modifié par les moniteurs. Un cours collectif est ouvert aux élèves des moniteurs que le secrétaire a définis.

Cours :

Un certain nombre de permis sont possibles. Chaque permis a une catégorie. Chaque élève peut s'inscrire à un ou plusieurs permis.

Il y a deux possibilités de cours différents. Des cours individuels ou des cours collectifs. Les cours individuels sont réservés que par le moniteur lui-même, en revanche les cours collectifs peuvent également être réservés par un élève lui-même, dans ce cas le cours doit être directement payé en ligne. Les cours individuels ne peuvent être créés que par le moniteur, en revanche les cours collectifs ne peuvent être créés et modifiés que par le secrétaire.

Les cours individuels ont plusieurs types. Selon le type, le cours a un prix donné. Un cours doit être validé par le moniteur après le cours, le moniteur peut à ce moment changer les spécificités des cours (prix, etc).